



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 1190

Texte de la question

OURAGAN JADE À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à M. Patrick Lebreton, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Patrick Lebreton. Madame la ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'outre-mer, dans les nuits de dimanche à lundi et de lundi à mardi, la traîne du cyclone Jade a entraîné des chutes de pluie d'une rare violence sur le sud de la Réunion et particulièrement sur les communes de Saint-Joseph, de Petite-Île et de Saint-Philippe, ainsi que des Hauts de Saint-Pierre.

Par endroits, la pluviométrie a atteint 488 millimètres sur une période de vingt-quatre heures. Le ruissellement des eaux a entraîné le débordement de nombreuses ravines et des glissements de terrains se sont produits. Les dommages matériels résultant de ce déchaînement des éléments sont considérables. C'est ainsi que des routes ont été totalement détruites, des maisons inondées et des commerces dévastés. Les écoles sont pour l'heure fermées.

Au moment où je vous parle, des centres d'hébergement ont été ouverts et près de cinquante personnes ont été recueillies. Plus d'une centaine de maisons ont été touchées, 15 kilomètres de routes sont hors d'état à Saint-Joseph. Les agriculteurs ont été particulièrement touchés, les glissements de terrain ayant ravagé les terres cultivées. Au moins vingt kilomètres de voiries d'exploitation sont par ailleurs hors d'état.

Selon les premières constatations, les dégâts sur les exploitations sont très largement supérieurs à ceux résultant du récent cyclone Gaël. Il s'agit d'un nouveau coup du sort porté au sud de la Réunion, région déjà socialement sinistrée et souffrant de retards structurels importants.

Madame la ministre, si je me permets de vous interpeller c'est que la situation est d'une gravité exceptionnelle et requiert la mobilisation urgente de toutes les énergies, de toutes les bonnes volontés. En conséquence, au vu de ce premier constat, quelles mesures d'urgence envisagez-vous de mettre en oeuvre pour rétablir la situation dans le sud de la Réunion et soutenir les collectivités ainsi que les familles, les commerçants et les agriculteurs touchés ? Plus particulièrement, allez-vous reconnaître l'état de catastrophe naturelle comme l'urgence et la gravité de la situation le commandent ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député, dès dimanche, le préfet de la Réunion a mis en oeuvre tous les dispositifs nécessaires pour porter secours aux personnes. Jusqu'à quarante-huit sapeurs-pompiers ont été engagés dans cette opération. Trente-quatre personnes ont été évacuées et d'ailleurs relogées dans des logements municipaux. Aucun mort n'est heureusement à déplorer malgré l'imprudence de certains automobilistes qu'il faut souligner.

Aujourd'hui, le retour à la vie normale est en train de s'organiser. Les écoles devraient ainsi rouvrir dès demain. Pour autant, il convient à présent de panser les plaies, et elles sont importantes.

J'ai d'ores et déjà donné instruction au préfet de faire en sorte que les dossiers de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle puissent être établis le plus rapidement possible. Par ailleurs, il faut qu'avec les maires de Saint-Joseph, Saint-Pierre et Petite-Île, qui sont les communes les plus touchées, nous ayons les moyens d'aller le plus vite possible et de réunir, le cas échéant et de façon exceptionnelle, la commission. Le recensement des pertes agricoles est aujourd'hui en cours.

Enfin, le fonds de solidarité des communes victimes de catastrophes naturelles pourra également être utilisé pour faire face aux dégradations que vous avez indiquées. Je tiens à souligner l'entière solidarité de tout cet hémicycle, je pense, et de toute la nation aux victimes de cette tempête. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1190

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 avril 2009